



Les Amis de Musées, rôle, engagements et valeurs

A l'origine de la création des associations d'Amis de Musées est l'*envie commune de protéger, défendre, accroître, faire connaître et aimer un patrimoine qui est le bien de tous.*

Les Amis de Musées qui sont des passeurs de culture partagent des rôles et des valeurs communes.

Le rôle des Amis

La protection du patrimoine

Le patrimoine, qu'il soit artistique, historique ou technique, a une valeur non seulement pécuniaire mais aussi « symbolique » comme héritage de la communauté citoyenne.

Il est en outre le véhicule des valeurs que les Amis veulent protéger, partager et transmettre.

C'est le rôle des Amis d'accroître ce patrimoine par leurs dons et de le défendre bénévolement, aussi bien pour enrichir les collections que pour les conserver ou les restaurer et surtout les faire connaître. Il s'agit d'un véritable engagement personnel qui n'est pas motivé par le besoin de reconnaissance sociale, de pouvoir, de retour sur investissement. C'est un engagement philanthropique qui est de l'ordre de l'intime.

Comme tous les passionnés, les Amis veulent partager ce qui leur tient à cœur, ce pourquoi ils s'investissent personnellement, avec d'autres Amis, mais aussi et surtout avec d'autres personnes qui ne sont pas (ou pas encore) des Amis.

Aussi les actions éducatives et culturelles prennent de plus en plus d'importance dans leurs programmes d'action.

L'éducation

La fréquentation des musées permet de développer l'esprit critique, l'esprit civique et la sensibilité. Les Amis souhaitent partager cette expérience, faire partager leur passion, montrer le patrimoine, le valoriser, car il y a une réelle demande du grand public dans ce domaine.

Les Amis veulent ouvrir le monde de la culture aux autres afin qu'ils ressentent eux aussi cet espace de liberté, de réflexion, d'ouverture aux émotions que sont les musées.

Dans cet esprit de « passeurs de culture », les amis sont clairement engagés dans la conquête de nouveaux publics.

Dans ce domaine, l'activité des associations et en particulier celle de l'association des Amis de Musées, est bien complémentaire de celle des pouvoirs publics en matière d'éducation artistique et culturelle.

Les Amis placent leurs activités dans une optique d'éducation à tous les âges de la vie.

Le lien social - Le vivre ensemble

Par nature les associations, ouvertes à tous, développent ce rôle de plus en plus important dans notre monde individualiste.

Ce rôle, qui n'est pas exclusif aux associations d'Amis, permet de maintenir cette chaleur d'un engagement commun, d'une passion commune.

Dans les associations d'Amis, on peut échanger, partager, connaître l'autre et se connaître. Ainsi elles constituent le noyau d'un public particulièrement engagé.

Elles reposent sur un bénévolat d'Amis qui sont les forces vives de nos organisations, une richesse partagée.

Ces objectifs, les Amis les développent dans un esprit de responsabilité, d'indépendance, et de partenariat en vue de l'intérêt général.

Les valeurs partagées par les Amis

La responsabilité

Au plan de l'association :

Les Amis de musées développent le sens de leur responsabilité envers le musée en mettant à son service leur temps et leurs compétences.

L'association s'assume pleinement, en toute indépendance. Elle assure son organisation et sa gestion, sa trésorerie, la mise en œuvre de ses activités et manifestations.

Elle participe à l'enrichissement du musée par ses dons et, grâce au réseau de relations qu'elle constitue, à la recherche de mécénat.

L'association peut participer à toute entreprise d'animation au sein du musée, en accord avec la conservation.

Au plan régional :

La décentralisation a donné en France une grande importance à la dimension régionale. Grâce aux groupements régionaux qui rassemblent les associations locales d'une même région administrative, la concertation régionale constitue un élément de dynamisme supplémentaire et fait ressortir une image plus claire et plus forte de l'Ami de musées. Elle permet des rapports avec les représentants régionaux et des actions d'ensemble que des associations isolées ne pourraient assumer. La Fédération Française s'en trouve renforcée.

Au plan national :

L'échange des expériences et des réflexions au plan national constitue une grande richesse et donne aux associations toute leur dimension.

C'est à ce niveau qu'un dialogue peut s'instaurer avec l'Etat et les représentants des professionnels des musées : c'est au plan national qu'une réflexion peut aboutir, à travers la grande diversité des associations d'Amis de Musées, à définir leur contribution à l'intérêt général. De même pour leur rôle et leur place dans la communauté du musée.

L'indépendance

C'est par l'exercice de leurs responsabilités que les Amis de Musées garantissent leur indépendance.

Les associations d'Amis étant reconnues comme partenaires du musée, un espace d'autonomie leur est nécessaire pour que s'expriment leur dynamisme, leur imagination, leur créativité et qu'elles soient à même de faire des propositions et de présenter des revendications.

Cette indépendance doit être vécue dans un dialogue constant avec les responsables du musée pour créer, dans le respect du rôle de chacun, une véritable coopération.

A moins que les sommes recueillies dans le cadre des actions de mécénat n'aient été au départ attribuées à des projets déterminés, les Amis en disposent pour atteindre leurs objectifs, en concertation avec la Conservation.

Enfin les responsables de l'association ne doivent pas, dans cet esprit d'indépendance, lier l'association qu'ils représentent à des engagements politiques, économiques ou autres qui pourraient faire douter de leur entier désintéressement au service du musée.

Le partenariat

Les associations contribuent à l'intérêt général et participent au « dialogue civil »

- avec la Conservation, chargée par la loi de la responsabilité scientifique et culturelle du musée, qui définit, en accord avec la tutelle, les politiques de gestion, de pédagogie, d'animation et de communication à mettre en œuvre.

Les Amis de Musées, conscients de ne pas représenter tous les publics, mais travaillant à en représenter la plus grande diversité possible, ont à cœur d'exprimer leur attachement au patrimoine et leur solidarité avec les publics par leur présence active auprès du musée en accord et en dialogue avec les responsables de ce musée. Ce dialogue leur permet de faire connaître leurs réactions, leurs attentes, leurs propositions, et leurs revendications éventuelles.

- avec l'autorité de tutelle qui a la responsabilité du musée. Ils agissent ainsi en complément des politiques publiques de diffusion de la Culture.
- avec d'autres structures publiques ou privées. Ce partenariat permet aux associations de mener à bien leurs projets pour le musée.

Le respect mutuel du rôle de chacun est le garant d'une action efficace et généreuse au service des musées.

Dans cet esprit et dans le respect de leurs diversités, 290 associations (à ce jour) se fédèrent librement (depuis 1973) au regard de ces engagements et de ces valeurs.

Ainsi la FFSAM a pu constituer un réseau national et régionalisé.

Cela a permis d'avoir une plus grande visibilité des Amis de Musées, mais aussi d'établir des positions citoyennes communes quant à la place des musées et de leurs Amis dans la "Cité". Ces positions, elle les défend au niveau national et au niveau régional (Parlement et pouvoirs publics) et aide les associations à les faire respecter.

Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées

16-18, rue de Cambrai – 75019 Paris / T. 01 42 09 66 10

info@amis-musees.fr / www.amis-musees.fr